



---

**DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE**

---

**LE CONSEILLER D'ÉTAT**

---

**CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE**

---

Destinataires selon liste annexée

Neuchâtel, le 16 décembre 2004

Madame, Monsieur,

Faisant suite aux articles parus dans la presse concernant ma position face au tunnel de Serrières et pour clarifier les choses, je juge utile de vous communiquer ci-après des extraits de ma lettre du 10 décembre dernier à M. Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes.

*A la suite de la polémique née après la publication du Gaspi d'Or et des différents articles de presse parus notamment dans l'Hebdo, je tiens à vous apporter certaines précisions, afin de vous confirmer ma position vis-à-vis de cet aménagement, que j'estime évidemment toujours nécessaire, en particulier pour des raisons de séparation de trafic et de protection contre le bruit.*

*Je n'ai à aucun moment déclaré que j'étais prêt à renoncer à cet aménagement; j'ai par contre indiqué que, si j'avais eu le choix, j'aurais accepté ce report de cinq ans en privilégiant l'évitement de La Chaux-de-Fonds. Comme vous le savez aussi, la route Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Loclé n'est toujours pas classée en route nationale. Donc, je n'avais pas le choix. Voilà la réalité, mais le journaliste n'a pas voulu donner une réponse complète.*

*Comme vous l'avez déclaré vous-même à l'Hebdo, je suis également convaincu que le tunnel de Serrières, dont l'étude d'impact a montré les aspects positifs, est un projet raisonnable.*

*J'ai déclaré lors d'une interview au journal L'Express que nous avons accepté que les travaux, initialement prévus dès 2003 ne commencent qu'en 2008 pour durer environ quatre ans. Mais il n'est pas question d'y renoncer définitivement. C'est un maillon qui manque sur l'A 5.*

*Je tenais par la présente à préciser ma position et à vous confirmer le soutien et la pleine approbation du Gouvernement neuchâtelois pour la concrétisation future de ce projet.*

*Espérant ainsi avoir levé toute ambiguïté à la suite des articles parus à ce propos, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.*



Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le conseiller d'Etat  
Chef du Département de la gestion du territoire

  
P. Hirschy



**Distribution:**

Madame Valérie Garbani, conseillère nationale  
Monsieur Fernand Cuche, conseiller national  
Monsieur Didier Berberat, conseiller national  
Monsieur Yvan Perrin, conseiller national  
Monsieur Didier Burkhalter, conseiller national  
Madame Gisèle Ory, conseillère aux Etats  
Monsieur Jean Studer, conseiller aux Etats

Monsieur Michel Favre, président de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs  
Monsieur Edjan Opan, président de la SIA, section de Neuchâtel